

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1175 portant désignation des membres du Conseil du Port de Djibouti

n° 1175

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date de publication
13 juin 1967

Date du numéro
1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour siéger au Conseil du Port pendant l'année 1967 : 1° Représentants des compagnies de navigation : MM. de Marion, agent de la Compagnie des Messageries Maritimes ; Fermon, directeur général de la Société maritime L: Savon et Riès ; 2 Représentants des compagnies pétrolières : M. Choix, directeur de la Société Anonyme des Pétroles de Djibouti ; Représentants de laonnage et manutention : M. Champ-Clos, directeur de la S.O.M.A.D.; 4° Représentants du transit : M. Marill, transitaire.